



Spécial partenariats

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- ❖ **Tous les adhérents** des associations membres de la FNAR peuvent bénéficier des conditions préférentielles accordées dans le cadre d'un **grand nombre de partenariats**.
- ❖ **Tous les partenariats** figurent en lecture directe sur le site internet de la FNAR : <https://fnar.info> à l'onglet « Avantages-adhérents » : <https://fnar.info/page-partenaires/>
- ❖ **Pour bénéficier des avantages**, il suffit de remplir le formulaire disponible au paragraphe **COMMENT BENEFICIER DES AVANTAGES**. La réponse est transmise directement par mail.
- ❖ **Les partenaires sont en droit de demander de fournir une preuve d'adhésion** : en l'absence de carte d'adhérent, il est possible de faire signer l'**attestation-type**, fournie avec les informations concernant chaque partenariat, par un responsable de l'association
- ❖ **Pour toute question, une seule adresse** : partenariat@fnar.info

De natures diverses, les partenariats sont regroupés par catégories référencées comme suit :

SA = Spécial Associations

BES = Bien être & Santé

VP = Vie Pratique

VS = Vacances & Séjours

VC = Voyages & Circuits

EF = Emploi & Finances

Spécial Associations (SA)



Bien-être & Santé (BES)



Au fil des Jours

Vie pratique (VP)



Vacances & Séjours (VS)



Voyages & Circuits (VC)



Emploi & Finances (EF)

